



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 26
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 9
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 25.002/D

OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025 -BUDGET PRINCIPAL-BUDGET VILLE

SEANCE DU 06/02/2025

LE JEUDI SIX FEVRIER DEUX MILLE VINGT-CINQ A 19H06, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER,	Madame Valérie RAGOT,	Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER,	Madame Marie-Hélène EUVRARD,	Madame Nathalie DOHUU,
Monsieur Nicolas DOHIN,	Madame Céline PAVILLON,	Monsieur Dominique SERGI,
Madame Claudine ROSSIGNOL,	Madame Clarisse ANDRÉ,	Monsieur Franck PEROIS,
Madame Christie GEY,	Monsieur Manuel DE CARVALHO,	Madame Elisabeth FALOU,
Monsieur Jean FIORESE,	Monsieur Nourdine SEDRATI,	Madame Evelyne BERTELLI,
Monsieur Serafino SERRAVALLE,	Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,	Monsieur Serge BADENS,
Madame Henriette SPIEGEL,	Monsieur Jean-Marc TREUIL,	Monsieur Jean-Michel MATHY,
Monsieur Arnaud DEGEN,	Madame Agnès BONAFIOUS	

POUVOIRS :

Monsieur Eric ADAM a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,
Monsieur Timotée DAVIOT a donné pouvoir à Madame Nathalie DOHUU,
Monsieur Lionel SENTENAC a donné pouvoir à Monsieur Dominique SERGI,
Madame Nathalie ALCARAZ a donné pouvoir à Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur François FAREZ a donné pouvoir à Madame Claudine ROSSIGNOL,
Monsieur Guillaume PEYTAVIN a donné pouvoir à Madame Marie-Hélène EUVRARD,
Madame Fatiha AKHSIL a donné pouvoir à Madame Céline PAVILLON,
Monsieur Eric BASSET a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel MATHY,
Monsieur Kilé Olivier YENGE a donné pouvoir à Monsieur Arnaud DEGEN

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 06/02/2025

OBJET : **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025 -BUDGET PRINCIPAL-BUDGET VILLE**

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2312-1,

CONSIDERANT que le Rapport d'Orientations Budgétaires doit se tenir dans les deux mois précédents le Budget Primitif,

Sa Commission Ressources et Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE

ARTICLE 1 : **DONNE ACTE** à Monsieur le Maire de la tenue du Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2025.

ARTICLE 2 : **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

SEANCE DU 06/02/2025

OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025 -BUDGET PRINCIPAL-BUDGET VILLE

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 07/02/2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 10/02/2025

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 25.002/D

Objet de l'acte : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025 -BUDGET PRINCIPAL-BUDGET VILLE

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 1 - Decisions budgetaires

Transaction Préfecture : 091-219101144-20250206-BRU_DE_24456_1-DE

Date de l'acte : 06/02/2025

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_24456_1

Date de réception en Préfecture : 10 février 2025